

PLU de petit-Bourg

Jean-Pierre CHAVILLE <kakila17@gmail.com>

lun. 16/07/2018 16:23

À : dadt;

Elise

Madame, le commissaire Enquêteur

Le projet de construction de parcours de golf sur le territoire de la ville de Petit-Bourg est incompatible avec la préservation du foncier agricole et des espaces naturels sans compter les dommages qui seront faites à la biodiversité et aux espèces endémiques.

C'est la raison pour laquelle, je me prononce contre ce projet de golfs.

Je vous demande, Madame, le commissaire Enquêteur de bien vouloir consigner mon avis dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.

Sincères salutations

Jean-Pierre CHAVILLE